4me Année. — N° 25 PARAIT LE SAMEDI 23 JUIN 1888

SISTERON-JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

LA PROCLAMATION

DE

GUILLAUME II

La proclamation de Guillaume II à son peuple est, ainsi qu'il était facile de le prévoir, sensiblement plus pacifique que celle qu'il avait d'abord adressée à son armée.

Il convient de remarquer toutefois qu'il a manifestement beaucoup plus d'admiration pour son grand-père que pour son père. Ce dernier est le bien-aimé, mais le premier est l'inoubliable. Ce sont les expressions mêmes dont il s'était déjà servi précédemment.

Il rappelle l'héroïque énergie de Frédéric III, sa soumission chrétienne au mal qui l'étreignait, ses nobles penchants pour tout ce qui est grand et beau, les qualités de son esprit et de son cœur qui lui avaient gagné l'amour de son peuple, mais il a grand soin de rappeler aussi « les victoires qu'il a remportées autrefois sur le champ de bataille. »

Guillaume II promet d'ailleurs de faire effort pour pratiquer toutes les vertus. Il veut être un Roi juste, compatissant, doux et pieux, et loin de chercher une gloire douteuse dans des conflits sanglants, il n'a rien tant à cœur que d'être le gardien fidèle du droit.

« Appelé à monter sur le trône de mes ancêtres, j'ai pris en main le gouvernement en portant mes regards vers le Roi de tous les Rois, et j'ai fait la promesse à Dieu d'être pour mon peuple, à l'exemple de mes ancêtres, un prince juste et doux, de pratiquer la piété et la crainte de Dieu, de défendre la paix, de poursuivre le bien-être du pays, de porter secours au pauvres et aux malheureux, d'être un gardien fidèle du droit. »

Dans cette proclamation le nouvel Empereur ne parle rien tant que de complaire à la divinité. Cette foi religieuse serait trés rassurante, si le Dieu des rois était toujours le Dieu des philosophes. Malheureusement le mot de Voltaire demeure toujours tristement exact : « Depuis que Dieu a fait l'homme à son image, l'homme le lui a bien rendu. » Le Dieu que vénère Guillaume II pourrait bien être un Dieu possédant à un degré infini les vertus ou les vices de Guillaume II. Le Dieu de justice et de paix, le Dieu de douceur et de bonté obtient peut-être moins ses hommages que le Dieu des batailles.

Ce qui est le plus rassurant dans cette proclamation, c'est l'appel adressé par le nouveau roi à la fidélité du peuple prussien. Nous avons lieu d'en conjecturer que l'amour dont il parle n'est pas aussi réciproque qu'il le déclare, et par cette fidélité du peuple prussien nous sommes à même de comprendre combien est vive celle des autres peuples de son empire.

Nous continuons à croire à la paix ; nous pensons que, malgré lui, Guillaume II demeurera pacifique. Pour qu'il fasse la guerre, il ne suffit pas qu'il la veuille, il ne suffit pas qu'il déclare à son peuple que Dieu et le droit l'exigent, il faut qu'il le lui persuade, et le don de la persuation ne semble pas sa qualité maîtresse.

LE DROIT DE NAVIGATION

On lit dans la *Correspondance Havas* :

Dans la polémique présentement engagée sur cette grave question, le principal argument des défenseurs de la gratuité absolue est que le rétablissement d'un péage si minime qu'il fut, ruinerait la batellerie, qui, privée de l'avantage du bon marché, serait délaissée pour les voies rapides. Cet argument peut être bon contre ceux qui voudraient la grever d'un droit de deux ou trois centimes par tonne et par kilomètre, mais non contre le péage de *2 millimes 1/2* proposé par l'amendement Versigny, qui soulève tant de tempêtes, ou même contre un péage, qui serait encore très modéré, de cinq millimes ou de un centime. En effet, l'établissement de ce droit minuscule laisserait subsister, dans une large mesure, l'avantage du bon marché au profit de la batellerie, attendu que la différence entre le prix de la navigation et celui de la voie ferrée est, à peu près toujours, au moins décuple du droit de 2 millimes 1/2 proposé ; en d'autres termes, de plus de deux centimes par tonne et par kilomètre. Il y aurait donc n'ont pas ruine, mais une très légère atténuation des bénéfices, conforme à l'équité et à l'intérêt général.

Les compagnies de chemins de fer ont supporté sans sourciller des charges autrement lourdes, depuis les conventions de 1883 et le bouleversement de leurs tarifs ; mais ce n'est pas tout. Il s'ent faut que la batellerie soit anémique, comme on le prétend, et prête à défaillir sous la moindre charge.

C'est ce qu'établit d'une façon irrèfragable la statistique pour les canaux *concédés*, sur lesquels les compagnies concessionnaires font payer des droits qui, pour certaines marchandises, s'élèvent jusqu'à cinq centimes et davantage, et, dans tous les cas, sont toujours bien supérieurs à un centime. Eh bien ! les résultats officiels prouvent que ces lourdes charges n'ont nullement arrêté l'élan de la navigation.

Le tonnage s'est accru dans de fortes proportions sur ces canaux, de 1882 à 87.

Il a progressé de 749.000 à 1.118.239 sur celui de la Haute-Marne, de 1.386.000 à 1.738.328 sur ceux de Saint-Denis, de Saint-Martin et de l'Ourcq, exploités par la Ville de Paris. Il a également augmenté sur le canal latéral à la Garonne, sur ceux de la Sambre canalisée et de la Sambre à l'Oise, et n'a fléchi, pendant cette période, que sur le canal du Midi, c'est-à-dire sur moins d'un tiers de l'étendue totale des voies concédées.

La batellerie ne serait donc pas ruinée par un péage aussi minime.

LIGNE
Paris-Lyon-Méditerranée

Voyages circulaires de vacances à itinéraires facultatifs sur les résaux, P.-L.-M, et Est réunis.

Délivrance des billets : 1er juillet au 15 octobre 1888.

Les deux Compagnies délivreront, du 1er juillet au 15 octobre, des billets de voyages circulaires de vacances permettant d'effectuer, en empruntant les deux réseaux, des parcours totaux de 500 kilomètres et au-dessus. L'itinéraire est composé au gré des voyageurs, de manière, toutefois, à former un circuit complètement fermé, c'est-à-dire que le voyageur doit revenir à son point de départ

Réduction : 22 à 60 0/0 sur les prix du tarif général.

Validité des billets : 30 45 ou 60 jours, selon l'importance du parcours.

Franchise de bagages : 30 kilogrammes.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares situées sur le parcours.

Des prospectus très détaillés sont délivrés gratuitement dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., dans les bureaux de ville et dans les agences.

INFORMATIONS

Dans le mouvement administratif qui a paru, nous remarquons quelques nominations intéressant le département des Basses-Alpes

M. Perrin, sous-préfet de Forcalquier, est nommé à la Tour-du-Pin.

M. Dutrait, juge de paix, est nommé sous préfet à Forcalquier.

M, Duccorroy, sous préfet de Barcelonnette, est envoyé à Florac.

M. Jobert, avocat, est nommé sous préfet à Barcelonnette.

LOI SUR LES ACCIDENTS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur les accidents dont les ouvriers peuvent être victimes.

M. de Clercq, propose un contre projet dans lequel il demande l'établissement de caisses de prévoyance dans chaque département.

M. Ricard combat ce contre projet qui est repoussé par 368 voix contre 52.

Mort de la Princesse de SAXE

Paris, 21 juin.

La princesse Marie de Saxe est morte des suites de ses couches.

« SISTERON-JOURNAL » est en vente :

A MARSEILLE : chez Madame Andréjol, Cours Belzunce (Kiosque Numéro 50).

A AIX : chez M. C. Martinet, (Tabacs) **Cours Mirabeau.**

A DIGNE : kiosques du Cours.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

(5)

ALCIDE ET DORINE

Drame en un acte, par J. Coulet

Ah !.... il me semble qu'il y a du feu dans mon cœur.... je m'étouffe.... Mes jambes fléchissent.... Mes membres se glacent.... Est ce que je vais mourrir ?.... A l'aide, Dorine viens à mon secours.... Je meurs !.... Mes fils, venez tous.... Je veux vous voir pour une dernière fois.... Que de souffrances pour mourrir.... (*agonisant*) Adieu, ma bonne Dorine, adieu, mes chers enfants.... Pardonnez-moi.... C'est pour vous que je fais ce sacrifice.... je meurs !.... Ah !....

(Il tombe à la renverse. - Dorine qui n'a rien entendu, entre calme ; elle n'aperçoit pas Alcide qui est étendu à côté de la table.)

Scène Sixième

LE MÊME, — DORINE

DORINE, *calme à part*

Il est parti .... Le Misérable ! .... Vouloir vendre son enfant, n'est-ce pas ignoble, je vous le demande ? .... Dieu ! que je suis malheureuse d'avoir pour mari un lâche ! un sans cœur ! .... Ah ! combien je regrette ma vie de vingt ans .... J'étais heureuse, alors .... Les plaisir abondaient, et les chagrins m'étaient inconnus .... C'est si beau la vie à vingt ans ! .... (*Soupirant*) .... Hélas ! il ne fant plus y penser à présent, j'en ai près de quarante .... Et à quarante ans, la femme....

(Elle s'interrompt ; elle vient d'apercevoir Alcide.

-Emotionnée-

Ciel, quelle est cette catastrophe ! ....

(*Elle s'avance vers Alcide et se penche vers lui.*)

-Vivement-

Mort, sans doute ! .... (*Appellant*) Alcide Alcide ! .... mon cher Alcide ! .... tu n'est pas mort, n'est-ce pas ! .... Réponds-moi donc, c'est ta bonne Dorine qui vient te pardonner ! .... (*Elle aperçoit la plaie que s'est fait Alcide*). Sa poitrine est percée, sa chemise est rouge de sang ! .... (*Elle le remue*). Rien, il ne bouge pas ! .... Il est donc mort mon mari ? (*Elle lui presse les mains avec effusion.*) Ses mains sont glacées .... Ah ! .... mon Dieu ayez pitié de moi ! ....

(Elle tombe évanouie)

(rideau)

Jean COULET

Fin

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

—

Foire. — La foire dite des cerises, une des plus importantes de la saison, avait attiré une telle afluence d'étrangers que la circulation dans les rues, sur la place et au pré de foire était des plus difficiles et des plus dangereuses. Les transactions ont été nombreuses ; les jeunes plans de légumes dont la place était bondée, ont été enlevés par charretées.

Devant le nombre toujours croissant des marchands et producteurs qui fréquente nos foires et marchés, et des véhicules qui les accompagnent, l'insuffisance des aboutissants à notre place centrale est une vérité qui n'a plus besoin d'être démontrée. L'encombrement qui en résulte, malgré le service d'ordre fait par la police municipale, amènera fatalement un jour ou l'autre quelque déplorable accident.

Sans chercher, dans ce cas, quelle serait la responsabilité matérielle, la responsabilité morale de la Ville, nous pensons que le percement de la rue de l'Evêché, depuis si longtemps en perspective, atténuerait dans de fortes proportions les inconvénients que nous signalons.

Un autre danger, résulte encore du stationnement sur la place, des voitures des marchands forains qui viennent, dés la veille, prendre position, Ces voitures, malgrès les avis répétés de M. le commissaire de police, sont généralement sans lanternes et le malheureux passant attardé qui se risque dans les parages de l'Hotel de Ville, peut non seulement se casser les reins, mais risquer encore d'être dévoré par une nuée de chiens, gardiens bruyants de ces véhicules, qui pendant deux nuits, se livrent à un effroyable vacarme.

Des procès-verbaux ont étédressés par M. Boy, auront-ils une suite ?

—

Collège. — M, Lockroy ministre de l'instruction publique, vient sur la demande de M. le Principal, de faire présent à la bibliothèque du Collège de Sisteron, d'une caisse de livres de la valeur de plus de 500 fr.

—

Contributions indirectes. — M. Merly, commis principal, chef de poste à Sisteron, est nommé controleur à Mèze, (Hérault). Tout en regrettant le départ de ce fonctionnaire, nous le félicitons sincèrement de cet avencement mérité.

—

Variétés Sisteronnaises. — Décidément, le Directeur de cet établissement a la main heureuse. Mlle Pastorini, qui a débuté jeudi, a dès le premier soir conquis la bonne grâce du public. Les fatigues d'un voyage assez long, ne l'a pas empêchée de se faire applaudir.

Ce même soir avaient lieu les adieux de M. et Madame Vento, qui sont franchement regretés des habitués de notre concert d'été,

Ces sympathiques et consciencieux artistes sont de *taille* a figurer dans les premiers établissements, par leur répertoire varié, la verve et l'entrain de leur interprétation.

—

Le Tribunal civil a rendu mercredi dernier, son jugement dans l'affaire intentée par les victimes de l'accident de la voie ferrée produit par l'éboulement de la montagne de Montgervis. Les demandeurs ont été déboutés de leur demande et condamnés aux dépens.

ÉTAT-CIVIL, *du 15 au 22 Mai*

NAISSANCES

Reich (Claire-Julie). — Conis (Alix-Claire-Louise).

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre M. Silvestre (Appolinaire-François) et Mlle Lieutier (Jeanne-Pauline).

DÉCÈS

Arnaud (Honorine) 64 ans.

VOLONNE

—

Ce soir notre fête patronale sera inaugurée par des salves d'artillerie et une brillante retraite aux flambeaux, exécutée par notre excellente fanfare. Demain, les nombreuses attractions du programme, ne manqueront pas d'attirer, comme d'habitude, un notable contingeant d'étrangers.

En dehors des divertissements promis par l'affiche. nous aurons le café-concert. Parmis les artistes engagés, nous sommes heureux de trouver les noms de M. et Mme Vento couple d'operette qui nous arrive des *Variétés Sisteronaises*, avec une ample moisson de bravos et d'applaudissements. Leur répertoire des plus variés est interprété avec beaucoup de goût et une grande habitude de la scène,

DIGNE

—

Par une circulaire du 12 juin, M. le Préfet des Basses-Alpes, adresse à MM. les Sous-Préfets et Maires du département, ses instructions pour la célébration de la fête Nationale du 14 juillet. Le désir du gouvernement est que : cette fête soit célébrée partout avec autant d'éclat que le comportent les ressources locales. M. le Préfet recommande tout particulièrement de veiller à ce que la part des pauvres ne soit pas oubliée.

—

D'après la décision du Conseil départemental de l'instruction publique, les vacances pour les écoles primaires du département commenceront le premier août prochain.

Une conférence publique sera donnée dans la grande salle de la Mairie, le dimanche 24 juin courant, à 4 heures du soir, par M. le professeur d'agriculture Dupuy-Montbrun. Nous ne saurions trop engager les cultivateurs de notre commune à assister à cette réunion.

Les épreuves écrites du baccalauréat ès-lettres auront lieu à Digne, le 10 juillet prochain, pour la philosophie et le 11 juillet, pour la rhétorique.

MANOSQUE

—

Les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires ont eu lieu dans notre ville jeudi dernier.

Ils ont donné les résultats suivants :

	Présentés	Reçus
Manosque.		
Ecole de filles	11	11
Ecole de garçons	10	9
Collège	9	6
Pierrevert.		
Ecole de filles	4	4
Ecole de garçons	4	4
Corbières.		
Ecole de filles	3	3
Ecole de garçons	2	2
Vols.		
Ecole de garçons	4	3
Sainte Tulle.		
Ecole de garçons	2	2
Totaux	49	44

Point n'est besoin de commentaires en face de chiffres aussi éloquents.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 21 *Juin* 1888

—

Le marché de nos rentes est très ferme : Le 3 0[0 clôture à 82. 70 ; le 4 1[2 0[0 à 105. 97.

L'action du *Crédit Foncier* se négocie à 1460. Les obligations foncières et communales à lots des diverses séries ont un bon courant de demandes, L'épargne voit avec raison dans ses valeurs un placement sans aléa et rénumérateur. Au niveau actuel elles sont à un cours d'achat dont il faut se hâter de profiter si l'on veut bénificier de l'écart qui les sépare encore du pair.

La *Société Générale* est à 458. 75.

Les *Dépôts et Comptes Courants* se fixent à 600.

La *Banque d'Escompte* est demandée à 467. 50.

Les obligations de la *Société des Immeubles* ont de nombreuses transactions à 385. Un arbitrage entre ces titres et ceux absolument similaires de la *Banque hypothécaire* qui cotent 495 donnerait donc un bénéfice de plus de 100 fr.

Le *Panama* cote 390. La souscription publique aux obligations à lots aura lieu le 26 courant. Le taux d'émission est fixé à 360. Les obligations rapporteront 15 fr. par an et seront remboursables par voie de tirage au sort en 99 ans.

Les *Métaux* conservent une bonne tenue à 850.

La *Foncière Vie* au moyen d'une combinaison spéciale, garanti à l'assuré un capital payable à lui même à une époque déterminée, s'il est vivant et lui remet en outre une police d'assurance en cas de décés payable à ses ayants droits et libéré de tous versements ultérieurs

Nos chemins de fer font preuve d'une grande activité.

MENUS PROPOS

A la Chambre des députés :

Le ministre. — Mais que faut-il faire ?

Un député. — Ce qu'il faut faire ?.... je m'aperçois qu'il est cinq heures... Allons dîner (Hilarité)

×

Chez un avocat de Baume-les-Dames.

— M. X., un chien vient d'emporter de chez moi une pièce de viande valant 2 fr. 50. Que dois-je faire ?

— Réclamer la somme au propriétaire de l'animal.

— Vous me devez donc 2 fr. 50, car votre chien est le voleur.

— Doucement, mon ami, je vous dois 2 fr. 50 ; mais ma consultation étant de cent sous. veuillez me payer 2 fr. 50 et nous serons quittes.

×

Un avare est gravement malade :

— Comment, docteur, dit-il au médecin qui est à son chevet, ai-je pu vivre trois semaines sans manger ?

— La fièvre nourrit, répond le docteur.

— Bien vrai ?

— Enormément.

— Est-ce qu'on ne pourrait pas en donner à mes domestiques.

×

Au restaurant.

Un consommateur est attablé devant un plat de grenouilles.

Arrive un ami :

— Quelle drôle d'idée de manger ça ?

— Chut ! je viens d'être nommé caissier, je me prépare a mes fonctions.

LIQUEURS SUPÉRIEURES

CUSENIER

ABSINTHE CUSENIER

Usines :

CHARENTON. — 142, quai de Bercy prolongée.

PARIS. — 226, Boulevard Voltaire.

MARSEILLE. — 24, rue Sainte-Victoire.

BRUXELLES. — 37, rue de Russie.

MULHOUSE *(Alsace)*

Usine modèle pour la fabrication de l'Absinthe et des Kirchs a Ornans, près Pontarlier *(Doubs)*.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE POUR TOUS

Journal illustré de la famille

—

Abonnements : 6 mois, 6 fr. 50 ; un an, 12 fr.

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 JUIN

—

*** : Au Salon de 1888.

GEORGES OHNET : La Grande Marnière, roman.

ALPHONSE DAUDET : Le siège de Berlin.

HENRY GRÉVILLE : Suzanne Normis, roman.

P. L. SAUGON : Un financier au XVIIIe siècle.

GUSTAVE DROZ : L'omelette.

J. CLARETIE : Candidat, roman, Jeux divers, etc.

Paris, L. BOULANGER éditeur, 83. Rue de Renn es.

Une Œuvre à Encourager

—

Revue populaire de Médecine et de Pharmacie. — Journal de vulgarisation des connaissances médicales et pharmaceutiques, paraissant les 5 et 20 de chaque mois.

24 colonnes de texte grand in-4°, sous couverture.—Prix du numéro : 15 centimes. Abonnements : 5 francs par an. — Gustave FIRMIN, imprimeur-éditeur, place de la Mairie, à Montpellier.

Le 16e numéro vient de paraître

Un numéros spécimen est envoyé sur demande affranchie.

La bibliothèque des curiosités scientifiques à 1 fr. le volume, éditée par la librairie Le BAILLY, 15, rue de Tournon, à Paris, vient de s'augmenter d'un volume sur :

l'HYPNOTISME

par *E. Santini.* Tout ce qui touche à ses sortes de questions, à l'ordre du jour depuis plusieurs années, ne saurait laisser indifférentes les personnes qui aiment à se tenir au courant des progrès de la science, et nous recommandons tout particulièrement le nouvel ouvrage de M. Santini, qui vient heureusement compléter ses précédents travaux sur le *magnétisme*, et le *somnambulisme*. Le lecteur y trouvera, avec un exposé très clair des pratiques de l'hypnotisme et de la suggestion, un récueil très complet d'expériences faites par nos docteurs les plus compétents en la matière.

LA PHTISIE

et la Bronchite Chronique

—

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le docteur JULES BOYER, ex-interne des Hôpitaux.

Réunion en une *seule* brochure de 160 feuillets ; les observations sur ces maladies depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'a leur remède, mettre le malade a mesurer de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical n'en est pas moins a la portée de tous ! Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé le succès de cette brochure (20me Edition). Envoi franco 1 fr. 50, chez M. Jules RABAUT, 9, cité Condorcet, Paris.

ON DEMANDE un homme célibataire ou marié pour surveiller domaine agricole. Environs de Paris. logement, chauffage, droit de chasse, et 250 francs par mois. S'adresser à M. Le Gouster, 13, rue Ménilmontant, Paris. Joindre Timbre pour réponse.

A LOUER

ALCAZAR LYRIQUE

entièrement construit à neuf

S'adresser : rue de Provence au Propriétaire ou au bureau du Journal.

© VILLE DE SISTERON

PASTILLES DIGESTIVES

HECTOR LAVOIX

A BASE DE

PAPAÏNE

pepsine végétale extraite du Carica-Papaya

ET DE

COCA

(la Plante Sacrée des Incas)

COMBINÉES avec le SEL de VICHY

Préparées par E. ACARD, Pharmacien de 1re classe à PARIS

ADMISES DANS LES HOPITAUX

Agréables au gout et d'une efficacité réelle

CONTRE

les affections des voies digestives crampes, pesanteurs d'estomac, aigreurs, digestions difficiles, inappétence, gastrite, dyspepsie et tous malaises de l'estomac.

2 fr. la Boîte de 100 Pastilles

Dans toutes les Pharmacies

Gros : MM. PIOT, FRÈRES

28, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie

PARIS

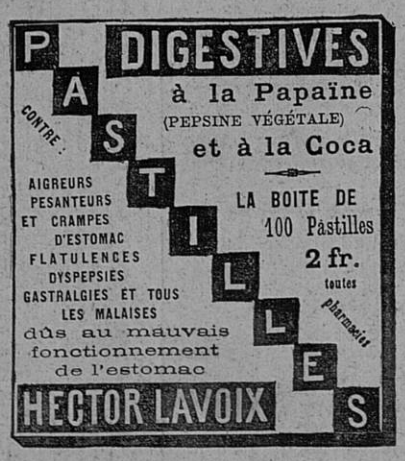

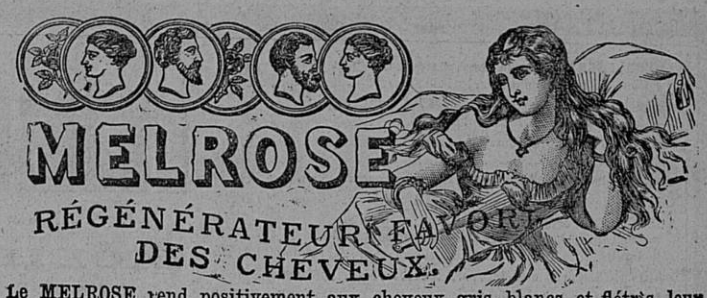

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

M. TERCIDE OUSTRIC

CHIRURGIEN -- DENTISTE

Diplomé de l' Ecole Dentaire de France

Recevra à Digne, du 25 Juillet, au 20 Août inclusivement

9, Rue du Pied de Ville, 9

SANG PUR GARANTIT LONGUE VIE

SALVANOS

TONI-DÉPURATIF VÉGÉTAL

Régénérateur du sang

LE MEILLEUR DES DÉPURATIFS | CELUI QUI COUTE LE MOINS CHER

Guérit Promptement et Radicalement

sans risques de réaction nuisible

—

Boutons et rougeurs du visage. -- Démangeaisons. -- Dartres sèches et humides. -- Maladies du cuir chevelu. -- Ecoulement dartreux du nez et des oreilles. -- Pertes blanches de nature dartreuse. -- Acné. -- Etourdissement. -- Vertige. -- Bourdonnements d'oreilles. -- Surdité. -- Engorgements scrofuleux. -- Molesse des tissus. -- Dépots de lait, *d'humeurs* et maladies anciennes les plus invétérées. -- *Toutes les maladies de la peau* et toutes les affections chroniques de la poitrine, il convient aux enfants faibles, délicats, lymphatiques et à toutes les personnes qui ont besoin de *purifier le sang*. -- Mode d'emploi sur chaque flacon. -- Prix : **2 fr. 25** el flacon, dans la plupart des bonnes pharmacies.

QUI VIVE !

Revue Populaire Hebdomadaire

Directrice PAULE MINCK

publie chaque semaine une chronique Marseillaise de notre collaborateur JEAN COULET

Abonnement : Un an **6** fr. ; 3 mois **1** fr. **50**.

On peut s'abonner à Marseille, chez M. Jean Coulet, 56, rue Sainte.

ECONOMIE ET CONSERVATION

DU LINGE

—o—

SAVON CUIT SUPERIEUR

Notre-Dame de Lourdes

—o—

U. CONCHT

Fabricant

92, Grande rue Marengo, MARSEILLE

—o—

En vente : **Chez tous les épiciers**

SAVON ANTISEPTIQUE AU

GOUDRON BORATÉ

Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Pr 2 fr. Tous ph^ies. Env. f^o c. mand. **J. LIEUTAUD** Aîné, Marseille.

Grande Distillerie

DE LIQUEURS DU DAUPHINÉ

Vve ISMAEL ROBERT

à VOIRON (Isère)

SPÉCIALITÉS

Elixir de Cresson Dauphinois

LA LIBERTINE

Curaçao au Quinquina

AMER--ROBERT

MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :

MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE

COURONNE CIVIQUE

GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Expédition Exportation

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

A LA

MÉNAGÈRE

20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris

MOBILIER COMPLET

Ménage, Jardin

Voyage et Campement

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE — PRIX FIXE MARQUÉ

INSTALLATIONS D'ÉCURIES

AMEUBLEMENT, pitch-pin verni, 1 armoire, 1 lit et 1 table de nuit wagonnet	depuis	220 fr. »
AMEUBLEMENT ottoman, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, recouvert tissu fantaisie	depuis	160 »
FOURNEAU en tôle et fonte, avec four et chaudière émaillée	depuis	52 »
SERVICE de table, 12 couverts, faïence décorée	depuis	26 »
SERVICE de table, 48 verres à pied et 4 carafes	depuis	15 50
LESSIVEUSES-SAVONNEUSES, brevet. S. G. D. G., système Gaston Bozérian, en zinc, fond cuivré évitant la rouille	depuis	12 75
BAIGNOIRE, grand modèle	depuis	35 »
APPAREILS hydrothérapiques	depuis	40 »
VOITURES d'enfants, avec capote et tablier	depuis	14 50

Jouets — Voyage — Chaussures — Bijouterie

BANCS dits de square, peinture verte, 1m50 long		17 50
» square, à tente-abris, 1m50 long		100 »
» siège, à 3 lames, peinture verte	depuis	8 50
CHAISES en fer, peinture verte	depuis	4 »
» pliantes, fer et bois, peintes	depuis	2 75
» en fer, siège à ressorts, peintes	depuis	7 25
PARASOL de jardin, avec table en fer, peint.	depuis	29 25
TENTES pour jardins et bains de mer, 1m65, 65 fr.; 2m.		100 »
TONNEAUX d'arrosage, avec pompe, montés sur chariot, fer	depuis	95 »
TONDEUSES franco-américaines, pour le gazon	depuis	32 »
TABLES en fer, peintes	depuis	4 25
JEUX de tonneaux, 10 fr.; de croquet, 8 fr. 75; de toupie hollandaise	depuis	60 »
MALLES de dames, 8 fr. 50; d'hommes, 8 fr. 90; valises, 4 fr. 90; parapluies	depuis	2 90

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL INTEROCÉANIQUE DE

PANAMA

PRÉSIDENT-DIRECTEUR : **M. FERDINAND DE LESSEPS**

Emprunt de 720 millions
Emprunt autorisé conformément aux prescriptions de la loi du 21 mai 1836, par la loi du 8 juin 1888, mais sans aucune garantie ou responsabilité de l'État

Souscription publique à Deux Millions d'Obligations à Lots

ÉMISES A 360 FRANCS

RAPPORTANT 15 FRANCS PAR AN

Payables semestriellement les 1er Décembre et 1er Juin de chaque année

REMBOURSABLES PAR DES LOTS OU A 400 FRANCS

dans un délai maximum de 99 ans

TABLEAU DES LOTS TIRÉS CHAQUE ANNÉE

6 tirages par an, du 16 Août 1888 au 15 Juin 1913. — **1er tirage le 16 Août 1888**

3 lots de **500.000** fr. — **3** lots de **250.000** fr. — **6** lots de **100.000** fr., etc.

16 Août.	15 Octobre.	15 Décembre.	15 Février.	15 Avril.	15 Juin.
Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
1 lot de 500.000	1 lot de 250.000	1 lot de 500.000	1 lot de 250.000	1 lot de 500.000	1 lot de 250.000
1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000
2 lots de 10.000. 20.000	2 lots de 10.000. 20.000	2 lots de 10.000. 20.000	2 lots de 10.000. 20.000	2 lots de 10.000. 20.000	2 lots de 10.000. 20.000
2 — 5.000. 10.000	2 — 5.000. 10.000	2 — 5.000. 10.000	2 — 5.000. 10.000	2 — 5.000. 10.000	2 — 5.000. 10.000
5 — 2.000. 10.000	5 — 2.000. 10.000	5 — 2.000. 10.000	5 — 2.000. 10.000	5 — 2.000. 10.000	5 — 2.000. 10.000
50 — 1.000. 50.000	50 — 1.000. 50.000	50 — 1.000. 50.000	50 — 1.000. 50.000	50 — 1.000. 50.000	50 — 1.000. 50.000

Par an : **366 lots** s'élevant à Fr. **3.390.000**

4 tirages par an, du 16 août 1913 jusqu'à complet amortissement

2 lots de **500.000** fr. — **2** lots de **250.000** fr. — **4** lots de **100.000** fr., etc.

16 Août	15 Novembre	15 Février	15 Mai
Francs	Francs	Francs.	Francs.
1 lot de 500.000	1 lot de 250.000	1 lot de 500.000	1 lot de 250.000
1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000	1 — 100.000
1 — 10.000	1 — 10 000	1 — 10.000	1 — 10 0000
1 — 5.000	1 — 5.000	1 — 5.000	1 — 5 000
5 lots de 2,000 10.000	5 lots de 2,000 10.000	5 lots de 2.000 10.000	5 lots de 2.000 10.000
50 — 1,000 50.000	50 — 1,000 50.000	50 — 1.000 50.000	50 — 1.000 50 000

Par an : **236 lots** s'élevant à Fr. **2.200.000**

Le paiement des lots aura lieu un mois après chaque tirage

Le remboursement à 400 francs et le paiement des lots seront garantis par un dépôt de Rentes françaises ou de Titres garantis par le Gouvernement Français, conformément aux termes ci-après de la loi du 8 juin 1888 (art. 1er, paragraphe 4) :

« *Le remboursement de cet emprunt dans un délai maximum de 99 ans et le paiement des Lots seront* « *garantis par un dépôt suffisant, avec affectation spéciale, de Rentes françaises ou de Titres garantis par le* « *Gouvernement Français.* »

Indépendamment de l'amortissement qui se fera chaque année par le paiement des lots, l'amortissement à 400 francs commencera à partir de 1913.

Le dépôt en Rentes françaises ou Titres garantis par le Gouvernement Français sera administré par une Société civile spéciale, indépendante de la Compagnie de Panama.

Prix d'émission payable comme suit :

				SOMMES NETTES A VERSER		
1er Versement	20 fr. en souscrivant			20 fr.	»	
	40 fr. à la répartition (du 5 au 10 juillet 1888)			40	»	
2e —	60 fr. du 20 au 25 Août 1888, sous déduction des intérêts acquis à raison de 4 0/0 l'an			59	84	timbre compris.
3e —	60 fr. du 5 au 10 Novembre 1888	—	—	59	18	
4e —	45 fr. du 5 au 10 Février 1889	—	—	43	44	
5e —	45 fr. du 5 au 10 mai 1889	—	—	43	10	
6e —	45 fr. du 5 au 10 Août 1889	—	—	42	60	
7e —	45 fr. du 5 au 10 Novembre 1889, sous déduction des intérêts à raison de 4 0/0 l'an jusqu'au 1er Décembre 1889			41	18	
	TOTAL			349 fr.	34	

La Souscription sera ouverte et close le 26 Juin 1888

A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, rue Caumartin
A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Charras.
Au Comptoir d'escompte de Paris, 14, rue Bergère.
A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.
A la Société Générale *pour favoriser le développement du Commerce et de l'industrie en France*, 54, rue de Provence.
A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
A la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour.
A la Banque Franco-Egyptienne, 3 et 5, rue Saint-Georges.

Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'Étranger et chez leurs correspondants en France et à l'Étranger

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

Les Souscriptions de 1 à 5 Obligations à Lots du CANAL DE PANAMA qui parviendront avant le 24 Juin 1888 à la CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT *116, Place Lafayette, PARIS*, seront garanties IRRÉDUCTIBLES

SAINTOIN FRÈRES

ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin

Curaçao Saintoin

POMPES BROQUET

SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. *121, rue Oberkampf, Paris.* Envoi franco du Catalogue.

AVIS AUX MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSES

DEMANDEZ PARTOUT

Le Nouveau-Né

MÉDAILLE D'ARGENT — EXPOSITION D'HYGIÈNE — PARIS 1887.

Savon Désinfectant breveté s. g. d. g.

Incomparable par ses propriétés d'économie, conservation du linge, et promptitude à le blanchir.

Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Louis FERCHAT, fabricant, 5, rue Turenne, 5 Marseille

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Éditeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

Pâte de Nafé

DELANGRENIER, 53, rue Vivienne, Paris

La plus agréable, la plus efficace des pectorales

RHUME — BRONCHITE — IRRITATION DE POITRINE

SIROP DE NAFÉ contre la **COQUELUCHE**

Ne contient ni opium, ni codéine. — Jouissant du privilège.

AVIS AUX MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSES

DEMANDEZ PARTOUT

Le Nouveau-Né

MÉDAILLE D'ARGENT — EXPOSITION D'HYGIÈNE — PARIS 1887.

Savon Désinfectant breveté s. g. d. g.

Incomparable par ses propriétés d'économie, conservation du linge, et promptitude à le blanchir.

Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Louis FERCHAT, fabricant, 5, rue Turenne, 5 Marseille

Pilules Purgatives H. BOSREDON d'ORLÉANS

Beaucoup de personnes ont rétabli ou conservé leur santé par l'usage de ces **Pilules purgatives végétales**, rafraîchissantes, depuis longtemps connues. Elles purgent sans interrompre les occupations, désinfectent l'estomac (**étourdissements, manque d'appétit**), du foie et des intestins; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou simple laxatif et n'ont pas d'excès de bile et des diarrhées. Très faciles à prendre, elles sont certainement les plus efficaces.

Le nom H. BOSREDON est gravé sur chaque Pilule.

Prix : 1 fr. la boîte, 3 fr. les trois, 5f.

Envoi franco contre mandat ou timb.-poste adressés au Dépôt général du Midi

GIGON, Pharmacien, 7, rue Coq Héron, **PARIS** (Colis 600 m.)

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique.

Certifié conforme. Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON